



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

La déléguée territoriale

Dossier suivi par : Lucille Mouchet

Tél. : 03.85.21.96.50

Mail : inao-macon@inao.gouv.fr

Monsieur le Président
Thonon agglomération
Château de Bellegarde
2, place de l'Hôtel de Ville
74200 Thonon-les-Bains

Mâcon, le 29 janvier 2019

V/Réf : courrier du 5 novembre 2018

N/Réf : CMLM-19-56

~~Objet : Modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de Thonon-les-Bains~~

Monsieur le Président,

Par courrier reçu le 8 novembre 2018, vous avez bien voulu me faire parvenir, pour examen et avis, le projet de modification simplifiée du PLU de Thonon-les-Bains.

La commune de Thonon-les-Bains est située dans les aires géographiques des AOP (Appellation d'Origine Protégée) « Vin de Savoie » et « Roussette de Savoie ». Elle appartient également aux aires de production des IGP (Indication Géographique Protégée) « Emmental de Savoie », « Emmental français Est-Central », « Gruyère », « Pommes et Poires de Savoie », « Raclette de Savoie », « Tomme de Savoie » et des IGP viticoles « Comtés rhodaniens » et « Vin des Allobroges ».

Après étude du dossier, je vous informe que l'INAO ne s'oppose pas au projet considérant que les modifications n'ont pas d'incidence sur les AOP et IGP concernées.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes salutations distinguées.

Pour la Directrice
et par délégation,


Christèle Mercier

Copie : DDT 74

INAO - Délégation Territoriale Centre-Est

SITE DE MACON
37 boulevard Henri Dunant - CS 80140
71040 MACON
TEL : 03 85 21 96 50 / TELECOPIE : 03 85 21 96 51
www.inao.gouv.fr

Arrivé: 2019.001682	Perrignier
Modification simplifiée n°1 du PLU de Thonon	
Reçu: 07/02/2019	
Rep:22/02/2019	
DDT/URBA	